



N° 77796-2022/1-ACTS/DAJI

Date du : 7 juin 2022

### Rapport de présentation

---

**OBJET** : modification de l'arrêté modifié n° 1846-2019/ARR/DJA du 21 juin 2019 portant désignation des personnes qualifiées au sein des organismes extérieurs.

**PJ** : un projet d'arrêté.

**Références :**

- mail de la DERES en date mardi 31 mai 2022 ;
- arrêté modifié n° 1846-2019/ARR/DJA du 21 juin 2019 *portant désignation des personnes qualifiées au sein des organismes extérieurs* ;
- délibération n° 122 du 26 septembre 2005 *relative aux commissions pour les enfants et les jeunes en situation de handicap de la Nouvelle-Calédonie*.

**A la commission de circonscription pour l'enseignement primaire CCEP 6 (TITRE VI –SECTEUR ENSEIGNEMENT - Article 18).**

Par mail en date du mardi 31 mai 2022, la Direction de l'Éducation et de la Réussite (DERES) nous informe d'un changement de désignation pour deux membres de la commission de circonscription pour l'enseignement primaire 6 (CCEP 6). La DENC a besoin de l'accord de la province pour modifier l'arrêté du gouvernement.

Ce changement est justifié par la nomination de Mme Stéphanie CARATINI au poste de secrétaire de la CCEP suite au départ à la retraite de l'enseignante qui occupait ce poste.

A ce titre, afin de prendre en compte les modifications indiquées par la DERES, il est proposé de modifier l'article 18 de l'arrêté modifié n° 1846-2019/ARR/DJA du 21 juin 2019 *portant désignation des personnes qualifiées au sein des organismes extérieurs* susvisé relatifs à la commission de circonscription pour l'enseignement primaire 6 (CCEP 6).

Les modifications à opérer sont les suivantes :

- **Commission de circonscription pour l'enseignement primaire 6 (CCEP 6) :**

Composition actuelle	Modifications à opérées
-Dr Aline MONDO, médecin de santé scolaire, titulaire ; -Dr Marion LANG, médecin de santé scolaire, suppléante.	
-Dr Pierre RAMOGNINO, médecin de protection maternelle et infantile, titulaire ; -Dr Georges MEDEVIELLE, médecin de protection maternelle et infantile, suppléant.	
-Mme Sabine CHARLES, assistante sociale, titulaire ; -Mme Marie-Hélène RENARD, suppléante.	
-M. Tony TORRES DE MINGO, psychologue scolaire, titulaire ; -Mme Alexandra LUSSO, psychologue scolaire suppléante.	
- <del>Mme Stéphanie CARATINI, enseignante spécialisée, titulaire ;</del> - <del>M. Antoine MARSAUD, enseignant spécialisé, suppléant.</del>	- Mme Sandra ANTIN-TULLY (titulaire) ; - M. Eric KASIRAN (suppléant).
-M. Aurélien CHARRUEL, directeur d'école, titulaire ; -Mme Odile CREUGNET, directrice d'école, suppléante.	

Tel est l'objet du présent arrêté que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.